



CONSEIL DE PARTICIPATION

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU LUNDI 30 NOVEMBRE 2020

Ordre du jour

Ordre du jour

- 1) Installation des nouveaux membres
- 2) Population scolaire 2020-2021
- 3) Rapport d'activités allégé
- 4) Organisation de l'établissement suite à la crise Covid
- 5) Etat des lieux des projets de travaux sur les différentes implantations
- 6) Mise en place du Plan de pilotage
- 7) Divers

Présents :

1. Membres de droits

Madame Ingrid PRINCEN, Directrice Ecole communale fondamentale Fernand Vanbever
Monsieur Alain CLABOTS, Bourgmestre
Monsieur Benoit MAGOS, Président du CPAS
Monsieur Pascal GOERGEN, Echevin

2. Membres effectifs

Monsieur Quentin DUPONT, représentant des parents, Implantation de Grez-centre
Madame Sophie STERCKX, représentante du personnel administratif et ouvrier
Madame Merryll CICIGOI, représentante du personnel de nettoyage

3. Membres suppléants

Monsieur Benoît NEVERS, enseignant primaire, implantation de Néthen
Monsieur Alain BAUGNIET, enseignant primaire, Implantation de Grez-centre
Madame Cynthia SERENO REGIS, enseignante maternelle, Implantation de Pécrot
Madame Céline EULAERTS, représentante des parents, Implantation de Pécrot

4. Les membres représentant l'environnement de l'établissement

Monsieur VANDELEENE Paul, représentant l'environnement social, économique et culturel.

1) Installation des nouveaux membres

Les membres de droit

- Madame Ingrid PRINCEN, Directrice Ecole communale fondamentale Fernand Vanbever
- Monsieur Alain CLABOTS, Bourgmestre
- Monsieur Benoit MAGOS, Président du CPAS
- Monsieur Pascal GOERGEN, Echevin
- Madame Julie ROMERA, Echevine

Les membres élus

Membres effectifs

- Madame Sylvie DAIX, enseignante primaire, implantation de Grez-centre
- Monsieur Quentin DUPONT, représentant des parents, Implantation de Grez-centre
- Madame Vanessa DELCHAMBRE, enseignante primaire, implantation de Néthen
- Madame Marion BRUIGE, représentante des parents, Implantation de Nethen
- Madame Cynthia SERENO REGIS, enseignante maternelle, Implantation de Pécrot
- Madame Cindy WINDEY, représentante des parents, Implantation de Pécrot
- Madame Sophie STERCKX, représentante du personnel administratif et ouvrier
- Madame Magaly KNOCKAERT, représentante du personnel d'auxiliaire de l'éducation
- Madame Merryl CICIGOI, représentante du personnel de nettoyage

Membres suppléants

- Monsieur Alain BAUGNIET, enseignant primaire, Implantation de Grez-centre
- Madame Christine FRISON, représentante des parents, Implantation de Grez-centre
- Monsieur Benoît NEVERS, enseignant primaire, implantation de Néthen
- Madame Audrey MARLOYE, représentante des parents, Implantation de Néthen
- Madame Laurence DERWAELE, enseignante maternelle, Implantation de Pécrot
- Madame Céline EULAERTS, représentante des parents, Implantation de Pécrot
- Madame Jennifer VANCONINGSLOO, représentante du personnel administratif et ouvrier
- Madame Nadine RULMONT, représentante du personnel d'auxiliaire de l'éducation
- Madame Chantal MOTOULLE, représentante du personnel de nettoyage

Les membres représentant l'environnement de l'établissement

- Monsieur Nicolas SCHILLINGS, représentant l'environnement social, économique et culturel
- Monsieur Paul VANDELEENE, représentant l'environnement social, économique et culturel
- Monsieur Pierre BARBIER, représentant l'environnement social, économique et culturel

2) Population scolaire 2020-2021

La population scolaire au 30 novembre 2020 dans les différentes implantations est la suivante :

Grez Centre : 166 élèves en maternelle et 336 élèves en primaire, soit 502 élèves

Néthen : 62 élèves

Pécrot : 26 élèves

3) Rapport d'activités allégé

Le rapport d'activité reprend les mesures prises en 2020-2021 dans le cadre du projet pédagogique du PO et du projet d'établissement afin d'atteindre les objectifs généraux définis à l'article 6.

Article 6

La Communauté française, pour l'enseignement qu'elle organise, et tout pouvoir organisateur, pour l'enseignement subventionné, poursuivent simultanément et sans hiérarchie les objectifs suivants :

1° promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves ;

2° amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle ;

3° préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures ;

4° assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

En ce qui concerne l'immersion, nous avons ouvert cette année une sixième primaire. Le cursus scolaire en immersion est désormais complet. La deuxième classe de 3^{ème} maternelle ouverte l'an dernier suite au nombre important de demandes, poursuit également son parcours. Nous avons donc cette année, deux classes de première primaire, en plus de la filière classique. L'an prochain, nous aurons probablement à nouveau deux classes de 3^{ème} maternelle.

Monsieur Alain Clabots rappelle que la baisse de cette année en 3^{ème} maternelle immersion vient du fait que certains parents ont eu peur de ne pas avoir de place pour toute la fratrie chez nous, il y a deux ans et se sont inscrits ailleurs. Le système d'inscription à l'époque ne garantissait pas la priorité en immersion.

Ce système a changé aujourd'hui et on le constate dans les inscriptions.

Madame Ingrid Princen ajoute qu'il est en effet important maintenant d'acter les priorités au niveau de l'immersion. Monsieur Alain Clabots invite d'ailleurs les membres du collège présents et Monsieur Paul Vandeleene à se réunir rapidement avec lui pour définir les modalités d'inscription en immersion pour l'an prochain. Cela devrait se faire avant la réunion d'information qui se tient toujours en février.

L'intégration d'enfants de différents types de l'enseignement spécial s'est également poursuivie dans deux des trois implantations, et ce en étroite collaboration avec la Petite Source.

La mise en œuvre d'aménagements raisonnables, matériels, organisationnels ou pédagogiques a également été étudiée afin de favoriser l'inclusion ou le maintien dans l'enseignement ordinaire d'élèves présentant des besoins spécifiques.

De nombreux tests FLA (Français Langue d'Apprentissage) ont également été passés. Ce dispositif est intégré dans le plan de pilotage et permet d'octroyer des périodes de renforcement ou d'accompagnement en vue d'améliorer la maîtrise de la langue Française.

Nous avons obtenu grâce à cela, 10 périodes d'encadrement supplémentaire en primaire et 9 périodes en maternelle. Malheureusement, on sait assumer ces périodes en maternelle mais il nous manque des enseignants pour assumer les heures en primaire (difficulté à trouver de nouveaux enseignants et utilisation des enseignants présents pour le remplacement des absents).

Monsieur Alain Clabots lance d'ailleurs un appel, si un des participants à la réunion connaît un enseignant disponible, il peut postuler chez nous.

Enfin, nous préparons une stratégie d'hybridation des apprentissages articulée à la stratégie de différenciation et de lutte contre le décrochage, pour envisager d'améliorer à terme la qualité de l'enseignement à distance.

Le taux de réussite en 2019-2020 est de 100 % en maternelle. Il n'y a eu aucun maintien. Cinq enfants ont échoué dans le 1^{er} degré. Parmi ceux-ci, deux ne parlaient pas du tout français, d'où la nécessité des heures FLA octroyées. Pas de problème au degré moyen et un élève a redoublé au 3^{ème} degré.

Un élève n'a pas obtenu son CEB l'an dernier, ses résultats étant vraiment catastrophiques. Les parents ont tenté un recours contre cette décision mais la Fédération ne les a pas suivis et a confirmé l'échec.

Les enseignants se sont inscrits dans diverses formations l'an dernier :
38 ½ jours de formation, dont 4 ½ jours spécifiques à la direction, dans le réseau de la Communauté française (obligatoires et volontaires)
346 ½ jours de formation, dont 61/2 jours spécifiques à la direction, en réseau.
Malheureusement, une bonne partie ces formations ont été annulées ou reportées à cause de la crise sanitaire. Les formations du CECP pour le plan de pilotage ont pu être effectuées.

Le remplacement des titulaires lors de ces formations pose parfois problème. Ils sont remplacés par le personnel extra-scolaire ou les enfants sont répartis dans différentes classes. Mais, étant donné que beaucoup ont été annulées, le problème ne s'est pas posé.

Par contre, la fermeture temporaire de l'école suite au Covid-19 n'a pas été simple. Une garderie minimale a été assurée par les enseignants pendant toute la durée du confinement (vacances comprises, sur base volontaire). Nous avons dû respecter la check-list de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour accueillir les élèves lors du dé-confinement, avons veillé à faire rentrer progressivement les enfants, créé des bulles dans la cour et décalé les horaires de rentrée et de sortie.

Le remplacement des titulaires n'était pas facile non plus. L'annulation des différents cours spéciaux nous a donné une réserve d'enseignants disponibles pour garder les enfants qui ne peuvent plus être répartis mais aussi pour aider à l'organisation.

Heureusement, on peut compter sur une grande solidarité entre enseignants, accueillantes et l'équipe de nettoyage.

4) Organisation de l'établissement suite à la crise Covid

Concernant l'organisation de l'établissement suite à la crise Covid en ce début d'année 2020-2021, nous sommes heureux de pouvoir accueillir à nouveau tous les enfants en essayant de fonctionner au mieux.

Nous avons gardé les doubles horaires qui semblent être une bonne solution pour désengorger la sortie des classes. Monsieur Alain Clabots ajoute que plusieurs personnes lui ont en effet signalé une amélioration le matin et le soir, même le policier sur la place trouve que cela fonctionne mieux depuis ce changement.

La communication entre les parents et l'école est bonne. En général, les justificatifs d'absences sont rentrés en temps et en heure.

L'école fait un maximum pour que les apprentissages soient de qualité malgré le fait que les absences, tant chez les enfants que chez les encadrants soient inévitables et imprévisibles.

Etant en code rouge, les repas extérieurs primaires ne sont plus autorisés. Nous avons donc donné priorité aux apprentissages et au nettoyage des locaux au détriment des repas. Nous savons que certains parents en sont déçus, surtout que TCO prévoit des lunch boxes pour distribuer dans les classes, mais on ne sait pas faire autrement.

Monsieur Alain Clabots confirme que la distribution des lunch-boxes dans les classes est une vraie organisation (réservation, distribution, ...) qui est difficile à gérer dans la situation actuelle. C'est une complication énorme au niveau encadrement qui risquerait d'avoir des répercussions sur d'autres choses plus importantes.

5) Etat des lieux des projets de travaux sur les différentes implantations

Comme vous l'avez tous vu, les travaux ne sont pas encore commencés, ni prêts à commencer.

L'administration est compliquée. Au niveau de Grez centre, on a reçu le permis, à peu près sans remarque sauf pour le toit plat.

L'auteur du projet travaille donc maintenant sur le cahier des charges qui devra encore passer au conseil communal et être approuvé par la communauté (ce qui prend un peu de temps) avant d'être lancé sur le marché.

Nous devrions recevoir des subsides, à concurrence de 270.000 euros pour Grez centre et 340.000 euros pour Pécrot.

Les coûts pour Grez sont beaucoup plus élevés que ce qu'on avait prévu au début. On les estime à 815.000 euros.

En ce qui concerne Pécrot, on a eu des contretemps pour l'obtention du permis. On a dû fournir des compléments d'informations ce qui a décalé les délais. Le permis devrait arriver dans les prochains jours. Le budget estimé pour ce projet est d'un million d'euros.

En ce qui concerne l'informatisation de l'école, la commune n'a pas renouvelé le contrat de l'informaticien en charge du projet. Celui-ci a donc été repris par le nouvel informaticien qui est très efficace mais qui s'est malheureusement absenté un certain temps. Il est de retour et les travaux ont été reprogrammés. La fibre optique devrait être installée par les ouvriers communaux pendant les vacances car les cours de récréation devront être condamnés pendant les travaux.

6) Mise en place du Plan de pilotage

Nous avons rencontré la DCO en présence du PO le 18/11/2020.

Elle a trouvé que le travail effectué était très réfléchi et bien construit.

Elle a été très pointilleuse sur la manière dont nous avons procédé lors de cette élaboration.

Elle nous a posé quelques questions assez pointues pour vérifier si nous étions sur la même longueur d'ondes : sur les concertations, le redoublement, la continuité, la remédiation...

Nous avons abordé toutes les difficultés rencontrées concernant l'informatique et la connexion internet au sein des différents bâtiments.

Nous avons également émis le souhait d'engager un éducateur spécialisé à charge de la commune pour pouvoir mieux gérer les conflits et le harcèlement entre les enfants.

La prochaine étape sera de créer un outil d'évaluation pour tout ce qui sera mis en place dès le début de la mise en œuvre du plan de pilotage. Etant donné la fermeture des écoles et la situation difficile que nous vivons actuellement, il a été décidé avec la DCO et confirmé par une circulaire que nous avons l'autorisation de commencer la mise en œuvre à partir de septembre 2021.

Monsieur Alain Clabots souhaite par rapport à cela remercier tous les enseignants qui y ont participé car la DCO a analysé le plan à fond et n'y a trouvé que des bonnes choses. Elle donnait l'impression d'être enchantée par le travail effectué par toute l'équipe éducative.

En ce qui concerne l'hybridation, la différenciation et le décrochage, la DCO a rencontré différents enseignants de toutes implantations et cycles confondus pour comprendre comment nous avons fonctionné, dans le respect de la circulaire de rentrée.

Chaque professeur s'est également exprimé sur les aménagements possibles en matière de différenciation et nous lui avons expliqué la création du padlet au sein de chaque classe pour ce qui est de l'hybridation. Le padlet rassemble tout ce qui se fait au sein de l'école. Chaque enfant peut accéder à sa classe à l'aide d'un mot de passe et les enseignants y déposent des informations, des activités pour les enfants... Ceci pour anticiper un nouveau confinement.

La différenciation et l'hybridation constitueront d'ailleurs les premières actions concrètes reprises dans le plan de pilotage et seront travaillées lors des prochaines concertations planifiées durant cette année scolaire.

7) Divers

Aucun point divers n'est ajouté à l'ordre du jour.

Madame Ingrid Princen remercie tous les membres du Conseil de participation pour la collaboration de chacun.

Le prochain Conseil de participation se tiendra fin janvier prochain.

La séance est levée à 21h00.

Fait à Grez-Doiceau, le 4 décembre 2020

La Secrétaire,

La Présidente,

Sophie Sterckx

Ingrid PRINCEN